



COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES ELUS  
COMMUNISTES ET REPUBLICAINS DE LOIRE-ATLANTIQUE

**Populations Roms :**

**L'ADECR 44 exige la fin des expulsions sans solutions alternatives et une véritable concertation entre élus locaux et services de l'Etat !**

Les élus communistes et républicains de Loire-Atlantique se battent depuis maintenant des années pour faire valoir les droits fondamentaux des populations migrantes Roms. Après le quinquennat Sarkozy, où la problématique de l'accueil des Roms n'était vue que sous l'angle sécuritaire, avec des expulsions à la pelle sans solution de relogement **l'association départementale des élus communistes et républicains réclame du gouvernement de gauche et des collectivités locales la fin des expulsions et des démantèlements de camps sans solutions alternatives.**

L'annonce de la suppression par le gouvernement dernièrement de la taxe de 700 euro due par les employeurs pour chaque embauche de Roms est à cet égard une bonne nouvelle, mais ne suffit pas. En effet comment se satisfaire d'expulsions sans solutions de relogements qui ne font que rajouter à la précarité subit par ses familles souvent composées d'enfants et de personnes âgées nécessitant un suivi social, scolaire dans le cas des jeunes et sanitaire ?

**Dernièrement la circulaire interministerielle du 26/08/2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites précisait le cadre de l'action de l'Etat dans le cas d'évacuations de campements illicites**, ainsi que le dispositif de coordination des acteurs locaux à mettre en oeuvre autour du Préfet. Celle-ci soulignait que **préalablement à l'évacuation, le recours à l'hébergement d'urgence doit être recherché lorsque cela est nécessaire et dans le cadre d'une action plus suivie, l'aménagement d'un site d'accueil provisoire ou d'autres solutions d'hébergement adapté pouvaient être envisagés dans l'objectif de stabiliser transitoirement les personnes concernées pour favoriser leur insertion.**

Cette circulaire ne doit en aucun cas rester lettre morte, elle doit être appliquée sans plus attendre et les évacuations sans solutions alternatives ne doivent plus être la règle. C'est pourquoi l'association départementale des élus communistes et républicains réclame **un moratoire sur les expulsions ainsi qu'une véritable concertation entre les différents acteurs en jeu, que ce soit les collectivités (communes, intercommunalités, département, région ...) et l'Etat et enfin l'arrêt de toutes les discriminations à l'égard du droit au travail.**

Marc Justy  
Président de l'ADECR 44  
41, rue des olivettes 44000 Nantes  
Tél : 02.40.35.03.00